

Réf: Dossier 438691

Avis de constitution

SOCIETE « NILOS IVORY COAST »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE
COCODY RIVIERA BONOUMIN IMMEUBLE LE PHARE ; LOT :
847 ; ÎLOT : 61, Lot 847, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2025, et enregistrés le 23/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NILOS IVORY COAST »

Objet : LES SOLUTIONS DE PAIEMENTS FINANCIERS PERMETTANT AUX ENTREPRISES DE SE CONNECTER AUX RAILS DE PAIEMENTS LOCALES À L'INTERNATIONAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE
COCODY RIVIERA BONOUMIN IMMEUBLE LE PHARE ; LOT :
847 ; ÎLOT : 61, Lot 847, Ilot 61

Dirigeant(s) M FETTAYA RAPHAËL HAÏM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04576 du 12/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56258/GTCA/RC/2025 du 12/09/2025

